LES ARBRES DE MON VOISIN

Par saouwel

Bonjour,

Mon voisin a coupé tous ces arbres sui se trouvaient dans son jardin qui nous permettaient d'avoir une intimité dans mon jardin. Il y a 15 jours, il a coupé tous ces arbres et dorénavant, il n'y a plus d'intimité. Ce même voisin souhaite maintenant construire un mur et il me demande de participer financièrement à la construction de son mur. En a t il le droit? Dois je payer alors que je n'étais pas informé au préalable de ces travaux? Avec ma considération distinguée,

Saouwel